

## Annexe 4

### Règlement d'examen

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

(modifié par l'arrêté du 8 avril 2009, publié au JO du 2 mai 2009 et au BO du 14 mai 2009)

Design de produits			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.	Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.	Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle.			
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	DUREE
<b>Culture générale et expression</b>	U.1	3	écrit	4 h 00	CCF 4 situations d'évaluation		écrit	4 h 00
<b>Langue vivante étrangère (a)</b>	<b>U.2</b>	<b>2</b>	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		oral	0 h 45 (b)
<b>Mathématiques-Sciences</b>		<b>3</b>						
<i>Sous-épreuve : Mathématiques</i>	U.3.1	1,5	écrit	1 h 30	CCF 3 situations d'évaluation		écrit	1 h 30
<i>Sous-épreuve : Sciences physiques</i>	U.3.2	1,5	écrit	1 h 30	CCF 2 situations d'évaluation		écrit	1 h 30
<b>Dossier de travaux</b>		<b>9</b>						
<i>Sous-épreuve : Démarche créative</i>	U.4.1	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		pratique	2 x 8 h
<i>Sous-épreuve : Travaux personnels</i>	U.4.2	5	oral (soutenance)		oral (soutenance)		oral (soutenance)	0 h 20 (c)
<b>Épreuve professionnelle de synthèse</b>		<b>5</b>						
<i>Sous-épreuve : Projet professionnel</i>								
Projet de design	U.5.1	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		oral (soutenance)	0 h 20 (c)
Économie et gestion								
Philosophie								
<i>Sous-épreuve : Rapport de stage ou d'activités professionnelles</i>	U.5.2	1	oral (soutenance)		oral (soutenance)		oral (soutenance)	0 h 10 (c)
<b>Culture design-Technologies</b>	<b>U.6</b>	<b>6</b>	écrit	2x3 h	CCF 2 situations d'évaluation		écrit	2x3 h
<b>Langue vivante étrangère (a)</b>	UF.1	1	oral	0 h 20	oral	0 h 20	oral	0 h 20

- (a) La langue vivante étrangère facultative est différente de la langue vivante étrangère obligatoire.
- (b) 1<sup>ère</sup> partie : Compréhension orale : 30 minutes sans préparation.  
2<sup>ème</sup> partie : Expression orale en continu et en interaction : 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes.
- (c) L'ensemble des sous-épreuves U.4.2 « travaux personnels », U.5.1. « projet professionnel » et U.5.2 « rapport de stage ou d'activités professionnelles », se déroule dans la continuité et dans l'ordre du tableau.